

# Séminaire Chaire ACPR : collatéral et asymétries d'information sur les marchés des crédits bancaires



Dans le cadre des séminaires mensuels de sa Chaire sur le risque systémique, l'ACPR a reçu, le 04 mars 2020, Nicola Pavanini (Université de Tilburg), venu présenter ses travaux sur le collatéral et les asymétries d'information dans les marchés des crédits bancaires aux entreprises.

Le papier présente un modèle structurel, fondé sur la théorie de l'organisation industrielle, qui étudie les coûts et bénéfices des garanties (collatéral) exigées sur les marchés des crédits bancaires aux entreprises, en présence d'asymétries d'information. Le modèle structurel comprend une demande de prêts garantis et non garantis des entreprises qui peuvent faire défaut, et une offre bancaire de ces prêts avec décision du taux de financement.

L'analyse empirique proposée est fondée sur des données du registre de crédit bolivien entre 1999 et 2003. Le registre de crédit bolivien contient des informations détaillées sur tous les prêts bancaires émis et présente deux avantages pour l'analyse en question. D'abord, le marché du crédit bancaire bolivien est caractérisé par une importante asymétrie d'information entre emprunteurs et prêteurs. Ensuite, pendant la période 1999-2003, ce marché n'a été l'objet d'aucune déréglementation ou de

mécanisme du type titrisation. En s'appuyant sur une analyse contrefactuelle de scénarios hypothétiques, l'étude montre que la présence du collatéral réduit les problèmes de sélection adverse et d'aléa moral dans ces marchés.

Les questions de l'auditoire ont porté notamment sur la base de données utilisée et ses caractéristiques. En particulier, la durée moyenne des prêts est assez courte (moins de deux ans pour un premier prêt), seuls les premiers prêts effectivement accordés sont inscrits dans le registre, et les prêts ont la particularité d'être à taux fixe. D'autres questions ont visé à comprendre de possibles problèmes d'identification des paramètres du modèle estimé.

Pour mémoire, les séminaires de la Chaire ACPR ont lieu, en principe, tous les 1<sup>ers</sup> mercredis de chaque mois et sont ouverts aussi bien au personnel de la Banque de France et de l'ACPR qu'à des participants extérieurs. Pour notre prochain séminaire (**mercredi 1 avril 2020 à 10h30**), nous accueillerons **Iman van Lelyveld (De Nederlandsche Bank)** qui présentera son étude sur les ajustements des portefeuilles obligataires des systèmes bancaires de l'Union Européens en réponse à des chocs sur la réglementation de la solvabilité bancaire.